



# Communiqué de presse

13 février 2009

## KBC fournit des précisions concernant les CDO vendues à certains clients

A la suite de l'article paru ce jour dans *De Tijd*, KBC Bank confirme avoir proposé ces dernières années des investissements en CDO (synthétiques) à des contreparties institutionnelles et corporate et des clients Private Banking. La banque détient également ces instruments en portefeuille.

Ces investissements offraient certains avantages aux clients concernés, tels que (au départ) des ratings relativement bons faisant l'objet d'un suivi trimestriel, un rendement attractif, un paiement de coupon trimestriel et un risque de taux d'intérêt limité.

Il existe sur le marché d'innombrables variantes de CDO. En fonction des risques – à évaluer par tranche le cas échéant –, les CDO correspondent à différents profils de risque. Il existe des tranches relativement défensives et des tranches plutôt (très) dynamiques.

KBC Bank a informé aussi bien que possible les clients concernés (prospectus, notes informatives, analyses périodiques du portefeuille,...). Elle a veillé à ce que essentiellement des titres de CDO *investment grade* (ratings au moins Baa3) soient vendus aux clients concernés.

La structure des CDO qui ont été vendues par KBC Bank intègre certains aspects qui tentent de maintenir les risques (de crédit) dans des limites déterminées. Bien que les risques se soient aujourd'hui intensifiés, on ne peut affirmer qu'un investissement en CDO était/est inconsideré. L'un des aspects à prendre en considération est la crise financière (générale) sans précédent.

La valorisation attribuée à une CDO est déterminée d'une part par le rating et d'autre part par les indices de crédit (*credit spreads*). Le rating de certaines CDO a récemment été (fortement) abaissé par l'agence de notation Moody's, notamment sur la base d'une évaluation inférieure des actifs sous-jacents. Compte tenu de l'envol des indices de crédit (*credit spreads*) à l'échelle mondiale au trimestre passé, cette rétrogradation a entraîné une baisse de valorisation des CDO. A l'heure actuelle, la valorisation de ce type de CDO imposée par les règles comptables IFRS ("fair value") ne reflète pas nécessairement la réalité économique sous-jacente. Bien que de nombreuses CDO renferment des crédits hypothécaires "subprime", les actifs sous-jacents consistent pour l'essentiel (environ 80%) en des risques de crédit liés à des entreprises et établissements financiers d'Europe occidentale et des Etats-Unis. Pour l'heure, il n'existe toutefois aucun marché pour les CDO et il n'y a donc pas de prix du marché. KBC doit dès lors calculer une valeur indicative (*Mark-to-Model*) d'une autre manière, sur la base d'un modèle tenant compte des informations disponibles dans les circonstances en vigueur (*principalement les credit spreads et ratings*).

Cette valorisation indicative communiquée au client n'est pas le prix que le client peut obtenir aujourd'hui pour ses CDO. Elle n'est pas non plus le remboursement escompté à l'échéance finale. Il faut en effet également tenir compte de l'impact de la récession mondiale actuelle. Elle reste une indication, une approximation de la valeur actuelle des CDO, basée sur un modèle d'évaluation.

Ces dernières semaines KBC a reçu des questions supplémentaires pertinentes de la part de certains clients concernant leur investissement en CDO. KBC les examinera au cas par cas. A l'avenir également, KBC continuera d'informer de manière appropriée les clients concernés à propos de l'évolution de la situation.

**KBC Groupe SA**  
**Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles**  
Viviane Huybrecht :  
Responsable Communication  
Groupe et Service Presse /  
Porte-parole  
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:  
Tél (02) 429 65 01  
Fax (02) 429 81 60  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)